

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

Commune de Chaource

43, Grande Rue

10210 CHAOURCE

Représenté par : Florent HURPEAU

Profil d'acheteur : www.xmarches.fr

Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

Objet de la consultation :

Référence : MAPA_2025_001

Nature : Services

Détail : Services récréatifs, culturels et sportifs

Travaux de restauration et préservation du groupe sculpté de la Mise au Tombeau de l'Église Saint-Jean-Baptiste de Chaource (10)

L'étude technique préalable à la restauration de la Mise au tombeau a mis en évidence un état sanitaire de l'œuvre plus alarmant qu'attendu. De nombreuses restaurations hasardeuses se sont accumulées au fil du temps. Il est possible d'en remonter la trace jusqu'à la fin du XIX^e siècle, mais la complexité de la polychromie démontre qu'il y a dû y avoir des reprises dès le siècle suivant sa réalisation. Ces restaurations ont tenté avec les moyens de l'époque de régler divers problèmes, notamment de sels, qui semblent toutefois être stabilisés aujourd'hui et permettent d'envisager une restauration dans de bonnes conditions. Un suivi climatique doit toutefois être envisagé pour conforter cette hypothèse. Ce sont plutôt ces interventions en elles-mêmes qui posent désormais problème dans la conservation de l'œuvre. Une restauration fondamentale s'avère indispensable pour retirer les produits de restauration nocifs et les comblements inesthétiques, pour assurer la transmission de cette œuvre d'art inestimable.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Délai d'exécution envisagé :

30 mois

Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

Modalités d'obtention des documents de la consultation :

Retrait sur Xmarché - SPL-Xdemat

Modalités de remise des offres :

Les offres devront être remises avant le vendredi 26 décembre 2025 à 12h00, par voie dématérialisée sur la plateforme Xmarché SPL-Xdemat.

Les offres peuvent également être transmises par voie papier ou électronique directe (mail) aux adresses suivantes : MAIRIE DE CHAOURCE, 33, Grande Rue 10210 CHAOURCE – mairie.chaource@wanadoo.fr.

La durée minimale de publication du présent marché est fixée à six semaines.

La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire.

Date limite de remise des offres :

Le vendredi 26 décembre 2025 à 12:00

Délai de validité des offres :

120 jours

Justificatifs et pièces à fournir :

- Se reporter au règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres :

Se reporter au règlement de la consultation.

Cautionnement et garanties exigés :

Sans objet.

Modalités de paiement et de financement :

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.

Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

Procédure de recours :

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél : 03.26.66.86.87

Fax : 03.26.21.01.87

- Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :

Le mercredi 12 novembre 2025